

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 16 (1986)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** La brocante des douze mois

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

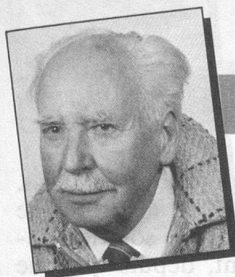
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



LOUIS-VINCENT  
DEFFERRARD

## Juin sous le signe de saint Médard

*S'il pleut à la saint Médard  
Le tiers de tes biens est au hasard.*

*Quand il pleut à la saint Médard  
De la récolte il manque le quart  
Mais s'il ne pleut pas à la saint Médard  
Il en manquera sûrement les deux quarts.*

A quoi est due cette mauvaise volonté ? Bien futé celui qui donnera la bonne réponse, mais peut-être faut-il rappeler que saint Médard a vu le jour en Picardie, le pays des pluies intarissables. Ce saint-là semble avoir gardé son mauvais caractère puisqu'au paradis il s'est brouillé avec saint Barnabé qui, sans doute excédé, cherche à lui couper le nez :

*S'il pleut à la saint Médard  
Il pleuvra quarante jours sans retard  
A moins que saint Barnabé  
Ne vienne lui couper le nez.*

## 700<sup>e</sup> anniversaire de Morges

### Faits et anecdotes du siècle passé

Certes, Morges est bien «une petite ville où il fait bon vivre» mais, pourtant, pour ne parler que du 19<sup>e</sup> siècle, il s'y est passé beaucoup de choses.

**1802, 20 février**, concert de la première société de chant sacré créée sous les auspices du vertueux chevalier Jaïn».

**1802, 5 mai**, la municipalité est contrainte de remettre quatre des canons du château à Louis Reymond, commandant des fameux Bourla-Papeys.

Alors, dimanche 8 juin, ne sortez pas sans prendre votre parapluie (qui peut connaître l'humeur de saint Médard ?) et puis, mercredi 11, invoquez saint Barnabé en lui promettant un cadeau... peut-être une belle paire de ciseaux pour l'usage que vous savez!

Samedi 21 juin, jour du solstice d'été, c'est-à-dire jour le plus long de l'année. Dès le lendemain, le soleil se lèvera plus tardivement et les jours décroîtront... de 3 minutes jusqu'à la fin du mois !

### Pour sourire si cette année Saint Médard...

- La photographie que tu as faite de Ginette doit être très ressemblante.
- Pourquoi ?
- Parce qu'elle ne la montre à personne.

**1803, 1<sup>er</sup> avril**, non ce n'est pas un poisson: un recensement établit à 2050 le nombre des habitants.

**1804**, les vendanges s'étirent sur 40 jours.

**1816 et 1817**, deux années de grande misère. **Le 12 septembre 1816**, la municipalité vote un crédit de Fr. 12 000 pour «l'achat de grains».

**1823**, la duchesse d'Otrante, veuve du sinistre Fouché, achète la propriété de Riond-Bosson et crée un vaste parc.

**1823**, on voit passer devant Morges «un de ces nouveaux locomoteurs rapides, agréables et économiques, dus au génie de l'américain Fulton».

**1827**, la tannerie Reymond complète ses collections avec «le veau blanc et le veau ciré».

**1829, le 13 mars**, le conseil communal fixe à Fr. 240.— l'appointement annuel du régent de l'école «fréquentée par toutes les filles de la commune».

**1835**, les catholiques sont autorisés à célébrer leur culte dans la maison Steiger.

**1839**, ouverture des classes d'une Ecole moyenne combinée avec le Collège latin et les traitements des 5 maîtres sont de 1200 à 1400 fr. par an.

**1843**, aménagement du grand quai, derrière le château.

**1849, 18 juillet**, la ville reçoit des réfugiés politiques allemands qui seront bien vite appelés «les Badisch».

**1855**, la ligne de chemin de fer Bussigny-Renens-Morges entre en service.

**1858**, inauguration de la voie ferrée Morges-Genève.

**1860 et 1861**: pavage de la Grande Rue et de la rue du Lac et construction des premiers trottoirs.

**1864, 23 août**, chargé de rétablir l'ordre, le bataillon vaudois du littoral s'embarque à Morges pour gagner Genève troublé par de graves événements politiques.

**1865, nuit du 25 septembre**, un incendie, à Lussy, détruit 7 maisons et 7 granges. Des pompiers arrivent de Lausanne par train spécial et doivent arroser le sinistre avec «du purin et du moût... les registres et les vases de communion ne seront pas retrouvés».

**1870 et 1871**, le chantier naval de Morges construit le bateau à vapeur Winkelried, suivront le Cygne, la Mouette, le Jura, le Simplon et le Dauphin.

**1871**, la ville reçoit son contingent d'internés français. **Le 2 mars**, l'explosion de caisses de cartouches tue plusieurs hommes dont le capitaine des pompiers L. Thury.

L.-V.D.

(Photo L. Defferrard).

